

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2022

FINANCES

**13 / 22\_062 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET AÉRODROME**

**L'an deux mille vingt deux, le vingt sept juin**

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL    Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Mathieu VIDAL donne pouvoir à Michel FRANQUES  
Naïma MARENGO donne pouvoir à Bruno LAILHEUGUE  
Marie-Louise AT donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE  
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Jean ESQUERRE  
Florence FABRE donne pouvoir à Nathalie BORGHESE  
Boris DUPONCHEL donne pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

référence(s) :

Commission ressources organisation du 15 juin 2022

**Service pilote : Direction des finances**Autres services concernés :Elu(s) référent(s) : Roland GILLES**Roland GILLES, rapporteur,**

Le Conseil municipal examine le compte administratif du budget de l'aérodrome pour l'exercice 2021.

Section de fonctionnement

Les réalisations 2021 s'établissent à :

Dépenses : 319 896,10 €

Recettes : 352 788,45 € dont 8 565,66 € de résultat 2020

Soit un excédent de clôture de 32 892,35 €.

Section d'investissement

	réalisations		Restes à réaliser à reporter en 2021
Dépenses	134 823,03		66 750,99
Recettes	230 786,36	dont 179 833,71 de résultat 2020	0,00

Soit un excédent de 29 212,34 € (y compris les restes à réaliser).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**PROCÈDE**

au vote du compte administratif 2021 du budget de l'aérodrome tel qu'annexé à la présente délibération.

**APPROUVE**

l'ensemble des opérations du compte administratif 2021 du budget de l'aérodrome :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	201 574,02	230 786,36	+ 29 212,34
Fonctionnement	319 896,10	352 788,45	+ 32 892,35

## **AUTORISE**

l'inscription au budget supplémentaire de 2022 des reports de dépenses d'investissement à hauteur de 66 750,99 €

## **DÉCLARE**

toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Mme le Maire quitte la séance et ne participe pas au vote

Nombre de votants : 41

Abstentions : 8 (les groupes "Collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée" et "Communistes et Républicains" )

Unanimité

Pour extrait conforme

Pour le Maire,  
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé

Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien :*

*<http://www.telerecours.fr>.*